EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

C'est quoi le **défi mobilité ?**

Au ♥ de notre stratégie
PSO 2024

Avant-projet : réaménagement du pôle gare, la gare routière (Place Fulgence Bienvenue, Bussy Saint-Georges)

Le défi mobilité,
c'est se déplacer autrement

Contribuer à la mobilité durable et améliorer les déplacements.

Mobilité

Pionniers de la construction décarbonée, les aménageurs publics EpaMarne-EpaFrance se sont engagés, avant même les Accords de Paris pour le climat, en faveur d'une ville résiliente et durable, mobilisant leur capacité d'innovation pour de nouvelles pratiques urbaines. Nous œuvrons à initier, développer et accélérer des dynamiques émergentes pour des territoires équilibrés. Avant que l'épidémie de Covid-19 ne se répande à la surface du globe, nous avions résolument engagé la transition écologique et numérique des territoires de notre périmètre d'intervention. Nos opérations d'aménagement visent une ville bas-carbone, qui sauvegarde la biodiversité, maîtrise les consommations énergétiques et renoue le lien entre ville et agriculture.
Territoire d'innovation, nous poursuivrons demain avec les élus, nos partenaires, réflexions et expérimentations pour penser la ville d'après l'épidémie, une ville à hauteur d'enfant, ceux qui dans 5, 10 ou 15 ans choisiront de s'installer ici pour y vivre, y travailler, s'y instruire et s'y épanouir. Dans 5 ans, Léa aura 10 ans et elle compte sur nous.

Laurent Girometti
Directeur général

Le Projet Stratégique et Opérationnel des deux établissements publics d'aménagement de l'Est parisien constitue la feuille de route d'EpaMarne-EpaFrance sur la période 2020 à 2024.

Premier cadrage élaboré après la fin du statut de Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, ce document a été adopté à l'unanimité par les administrateurs des deux conseils sur le périmètre d'intervention d'aujourd'hui : à savoir 44 villes sur 3 départements, soit un territoire grand comme trois fois Paris. Sur le plan stratégique, l'approche des aménageurs publics est envisagée comme une contribution à 6 défis majeurs pour les territoires regroupés en 11 polarités économiques. Ces défis sont le fruit d'un diagnostic prospectif, prolongé par des échanges avec toutes les parties prenantes : administrateurs, élus, partenaires, collaborateurs et résidents sous la forme d'entretiens, d'ateliers créatifs et de séminaires de travail.

Le Projet Stratégique et Opérationnel aborde les défis immenses et les enjeux majeurs du climat, de la cohésion sociale et territoriale, des mobilités, de la nature, de la santé et de l'innovation à horizon 2024.
Il apporte des propositions concrètes déjà engagées ou planifiées à courte échéance.
Il constitue une feuille de route vivante, compatible avec les besoins de demain. Pour améliorer la qualité de vie des générations à venir, EpaMarne-EpaFrance participent plus que jamais à la construction d'une ville résiliente et durable.

L'urgence climatique, les nouveaux modes de déplacement, les innovations techniques dans les transports… les mutations globales définiront une mobilité future plus diverse et mieux répartie dans une journée.
Les motorisations électriques et hybrides plus accessibles, le véhicule autonome et les nouveaux modes de travail (télétravail, coworking) justifient de considérer la mobilité comme un défi majeur du territoire.

Historiquement, la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée a été structurée autour de ses réseaux routiers (A4, A104-RN104) et de ses transports en commun ferrés (RER A, RER E, ligne de Transilien P), toutefois, l'organisation des espaces demeure mal adaptée aux déplacements internes et entre banlieues. Ceci génère une dépendance automobile, accentuée pour les secteurs non desservis par le RER, pour les besoins en déplacements nord – sud et de courtes distances.
La part du vélo représente seulement 1 % des déplacements internes du territoire, quand l'offre de bus semble répondre principalement au besoin de rabattement vers les gares.
En dépit de l'équilibre habitat/emploi atteint à l'échelle de l'ex-Ville nouvelle, les territoires sont marqués par des flux traversants journaliers, en partie générés par une forte part d'actifs ayant des emplois métropolitains. Quelque 393 000 actifs résidents (60 % du total, suivant l'étude DRIEA sur la mobilité dans l'Est francilien) ont leur emploi en dehors du territoire, alors que près de 190 000 actifs extérieurs au territoire s'y rendent pour travailler (DRIEA, 2019).

D'ici à 2050, la croissance démographique accentuera la pression sur les réseaux de transport. Les prévisions font apparaître une augmentation des flux, notamment vers les espaces les plus attractifs du territoire, comme les parcs Disneyland Paris, la Cité Descartes ou le quartier d'affaires du Mont d'Est. Sans adopter des mesures fortes, des difficultés s'ensuivront.

En 2025, la mise en service de nouvelles gares du Grand Paris Express viendra renforcer et diversifier l'offre de transport. La multimodalité et le rabattement vers les gares seront des enjeux majeurs, notamment à Noisy - Champs, située à la jonction de plusieurs lignes. Au regard de la place encore prépondérante de la voiture sur le territoire, les besoins en stationnement resteront élevés.

Soucieux d'apporter dans les opérations d'aménagement, et à son échelle, une réponse aux mutations et aux enjeux, EpaMarne-EpaFrance interviennent à plusieurs titres :
- en tant que maîtres d'ouvrage et coordonnateurs des opérations d'aménagement avec les projets d'infrastructures ;
- en accompagnant à travers leurs opérations des politiques locales de stationnement ;
- en animant et finançant avec ses partenaires des études, en particulier dans les pôle gares majeurs du territoire, pour mieux anticiper les besoins en circulation et en parking dans les opérations.

ZAC de la Haute Maison (Champs-sur-Marne)
Déploiement d'un plan vélo pour réaliser des pistes cyclables.

Défi mobilité

Ces éléments correspondent aux 11 polarités économiques et urbaines du territoire.

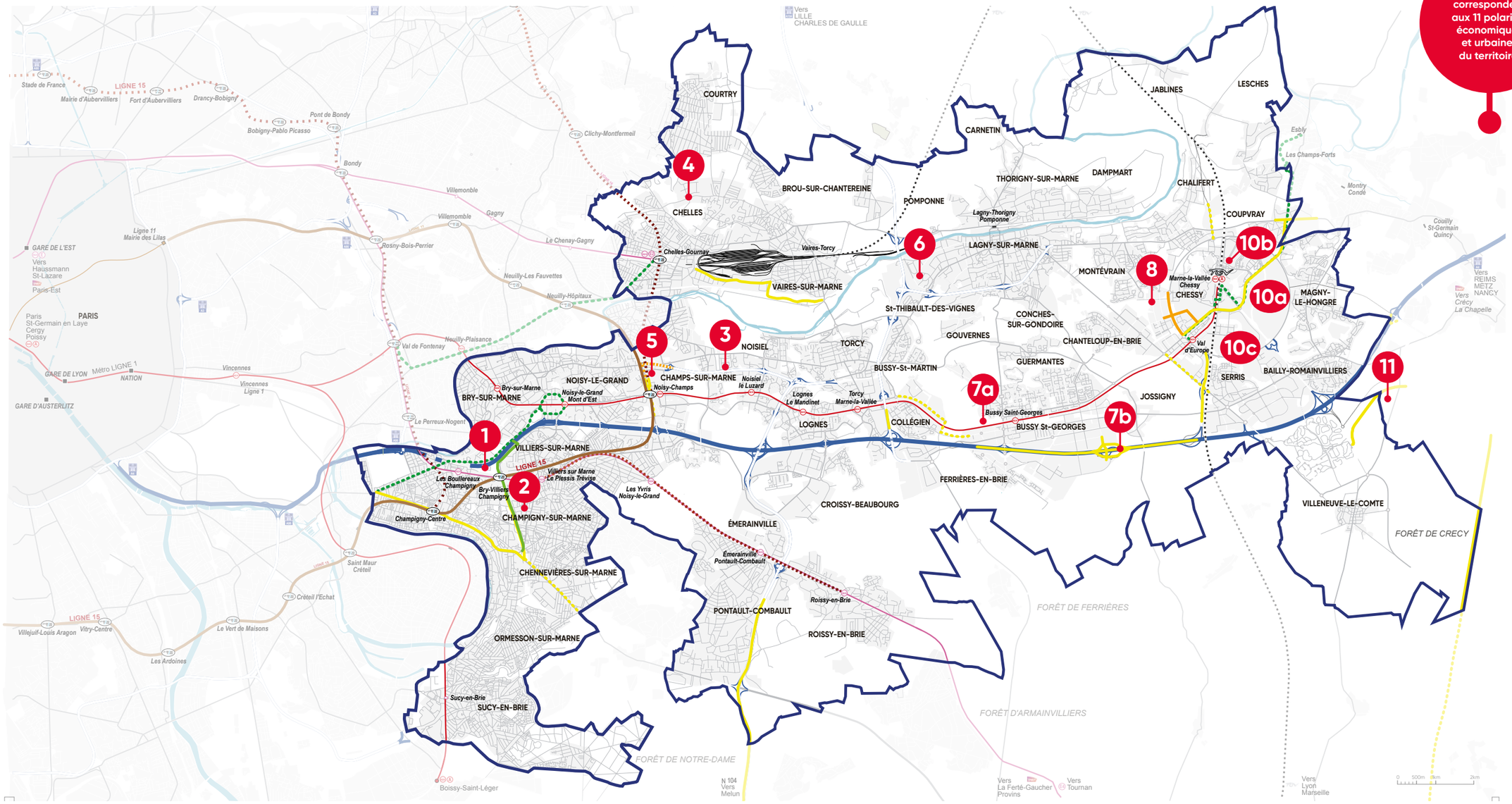

ÉTAT FUTUR DU TERRITOIRE
Projets d'amélioration des réseaux de transport

2020-2025
- RER / Métro
- Bus en site propre
- Route-maître d'ouvrage : Epa
- Route-autres maîtres d'ouvrage

2025 - 2035
- RER / Métro
- Bus en site propre
- Route-maître d'ouvrage : Epa
- Route-autres maîtres d'ouvrage

1 Financement de la coordination des chantiers
Pôle gare / Bry-Villiers-Champigny

2 Insertion d'Altival sur le foncier EPA
Ensemble des opérations / secteur VDO

3 Réalisation d'une voie express vélo de 5 km
Secteur VPN / Champs-sur-Marne / Noisiel / Torcy

4 Déclinaison du plan de circulation de la Ville
Ensemble des opérations / Chelles

5 Pilotage du comité de pôle
Pôle gare, Noisy - Champs

6 Réalisation d'une liaison pédestre et cyclable
ZAC Saint-Thibault / Saint-Thibault-des-Vignes

7a Aménagement d'un hub intermodal
Pôle gare / Bussy Saint-Georges

7b Cofinancement du diffuseur du Sycomore
ZAC du Sycomore / Bussy Saint-Georges

8 Constitution d'un réseau de circulations douces
ZAC de Montévrain Val d'Europe / Montévrain

10a Insertion du bus en site propre EVE
Coupvray / Montry / Magny / Chessy / Serris

10b Installation et pilotage du comité de pôle
Pôle gare / Chessy

10c Mise en œuvre du plan vélo sur le Val d'Europe
Ensemble des ZAC / Val d'Europe agglomération

11 Accompagnement de la liaison A4-RD96
ZAC des Villages Nature / Villeneuve-le-Comte

Pour la mobilité, l'Epa s'engage

Projet urbain Marne-Europe (abords de la future gare de Bry - Villiers - Champigny) : vue depuis RD10

Rassembler et dynamiser les partenariats locaux

EpaMarne-EpaFrance jouent un rôle d'ensemblier, animent et catalysent des partenariats locaux. Ceux-ci peuvent être liés à des études, telle que celle de la DRIEA sur la mobilité dans l'Est francilien. Ainsi, les établissements publics réuniront l'ensemble des acteurs pour contribuer à faire émerger et mettre en cohérence les projets.

Le rôle des Epa est parfois beaucoup plus opérationnel, par le pilotage de comités de pôle gare, ou la maîtrise d'ouvrage déléguée d'infrastructures.
EpaMarne-EpaFrance contribuent ainsi avec leurs partenaires à la cohérence des projets et la coordination des acteurs institutionnels, publics et privés. Ils participent ainsi à réduire les temps de trajet des habitants du territoire.

Pôle gare de Marne-la-Vallée (Chessy)
Installation et pilotage du comité de pôle de Chessy pour finaliser la gare, en parfaite connexion avec le centre urbain de Val d'Europe agglomération et l'Event Center (à l'étude).

Promouvoir les mobilités actives

Les différentes alternatives à la voiture seront promues et développées (marche à pied, vélo, trottinette électrique, skateboard…).
Pour remédier aux ruptures de continuités cyclable et piétonne, le maillage des liaisons douces existantes sera sécurisé et étendu.
Certains axes routiers, aujourd'hui surdimensionnés au regard du trafic, à l'image de la RD199, seront partiellement requalifiés afin de créer des voies cyclables et de promouvoir l'usage du vélo.

Comment ?

- **À Bry-Villiers-Champigny**
  Des réservations d'emprises sont prévues sur le pôle gare de Bry-Villiers-Champigny pour des stations Véligo et bornes électriques.
- **À Marne et Gondoire**
  En réponse à l'appel à projets Vélo de la Région, proposition d'un projet porté avec la Communauté d'agglomération sous le pilotage du SIT 3-4.
- **Secteur RD199**
  Requalification et réurbanisation avec le développement d'une voie express vélo de 5 km, à l'étude.
- **À Val d'Europe agglomération**
  Le plan vélo sera mis en œuvre au sein de la Communauté d'agglomération.

Faire des pôles gares des hubs intermodaux

Réduire les déplacements contraints constitue la première étape de la stratégie de mobilité. L'aménagement de quartiers « courtes distances », avec des commerces et services de proximité, sera privilégié, en facilitant la mobilité autour des infrastructures de transport public (gares RER et Grand Paris Express). Le rabattement vers les pôles gares, en bus, en vélo ou à pied sera systématisé, ainsi que le renforcement de l'offre de services liés à la mobilité durable (parking-relais, aires de covoiturage, bornes électriques, consignes Véligo…).

Afin de faciliter les trajets domicile/travail, et de répondre aux nouveaux besoins, des espaces de coworking seront aménagés à côté des pôles gares.

Un défi à relever par la mobilisation de tous les partenaires

Qui fait quoi ?
La compétence mobilité est obligatoire pour la Région et les intercommunalités et concerne l'ensemble des partenaires :
- elle est obligatoire pour les métropoles, les communautés urbaines et les communautés d'agglomération en matière de transports collectifs urbains. Elle est partiellement déléguée sur une partie du territoire au syndicat mixte de transports des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée et des communes environnantes. La Région est cheffe de file des transports collectifs non urbains, Île-de-France Mobilités intervient ainsi comme autorité organisatrice de nos transports.
- les départements sont propriétaires et responsables des routes départementales (y compris les anciennes routes nationales transférées lors de la décentralisation).
- pour l'État : sous l'autorité du préfet de région, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) décline la politique de l'État en matière d'aménagement des territoires pour l'Île-de-France. Co-financeur des grands projets d'intérêt régional et national, l'État en assure la programmation et le suivi.

En 2021, ce système évoluera avec l'ouverture à la concurrence des réseaux de transport, qui se traduira par de nouveaux services et de nouveaux opérateurs. Dans le même temps, des acteurs privés, tel que Clem, contribueront au renouvellement de l'offre proposée.

Comment ?

- **VDO**
  Mise à disposition à l'euro symbolique (hors dépollution éventuelle) du foncier Epa sur la VDO pour insérer le projet Altival, reliant la future gare du Grand Paris Express Bry-Villiers-Champigny et la voirie associée.
- **Paris-Vallée de la Marne**
  Étude de faisabilité avec la Communauté d'agglomération de la requalification des parkings autour des gares RER (Noisiel, Lognes) et réflexion sur l'organisation du stationnement en rabattement à Noisy - Champs.
- **À Bussy Saint-Georges et Montévrain**
  Achèvement de la restructuration du pôle gare de Bussy Saint-Georges (création d'un nouvel accès à la gare, consignes Véligo, maison du Vélo, rénovation de gare routière, voies réservées pour les bus) et intégration dans les projets des résultats de l'étude de pôle liée à la gare routière de Montévrain.
- **À Chessy**
  Installation et pilotage du comité de pôle de Chessy pour finaliser la gare, en parfaite connexion avec le centre urbain de Val d'Europe agglomération et l'Event Center.

Comment ?

- **À Marne-Europe**
  Financement d'une mission d'OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination) pour coordonner les chantiers.
- **À Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne**
  L'aménageur pilote le comité de pôle Noisy - Champs pour développer le pôle gare.
- **À Ferrières-en-Brie et Bussy Saint-Georges**
  Coordination des opérations de l'Epa et des projets d'infrastructures routières structurantes autour du diffuseur du Sycomore ou du projet avec la Ville et le Conseil départemental (maître d'ouvrage) de relier les deux communes par une passerelle modes doux.
- **À Val d'Europe**
  L'aménageur participe au futur TCSP EVE par la réservation d'emprises pour les voiries et les axes de transport.

Quels sont

les autres défis ?

Clic clac

EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

5 bd Pierre Carle
CS 60084 - Noisiel
77448 Marne-la-Vallée cedex 2

www.epamarne-epafrance.fr

P. 2 © Groupe 6 Architectes - P. 3 © EpaMarne / Architecte : Équipe llimelgo-Bia Verdoïa-Scoping / Photographe : Antoine Meyssonnier - P. 6 © Compagnie de Phalsbourg - P. 7© EpaMarne / Photographe : Antoine Meyssonnier
Direction de la communication / Conception graphique et illustrations : agencezebra.com / Juillet 2020